



AED
Rencontres exécutives
Lundi, 13 juillet 2026 à 19h00
Rencontre virtuelle (Teams)

EN PRÉSENCE DE

Amber Diodati: Vice-présidente aux communications
Maxime Cloutier: Vice-président associations
Mateo Porras Gil: Vice-président diversité
Marie-France Toubia: Vice-présidente aux Finances
Frédérique Paradis: Vice-président dev. Professionnel
Émile Larochelle: Vice-président aux affaires sportives
Chloé Moukheiber: Vice-présidente académique
Aidan Ross: Conseiller Anglophone
Romane Goyer-Viain: Vice-présidente social
Anne-Sophie Pierre: Conseillère a l'AED
Vuvu-Jude Mayenikini: Président

EN ABSENCE DE

Thomas Di Re: Vice-président partenariats

1. Ouverture de la rencontre

- Jude propose l'ouverture de la rencontre. La proposition est appuyée par Amber.

2. Vote dépenses de L'AED

1. Plage pour la Frosh:

- Marie présente les dépenses liées à la réservation de la plage pour la Frosh. L'activité aura lieu au même camp que celui utilisé par l'AED au cours des dernières années.
- La soumission reçue s'élève à 3 133,70 \$, comparativement à 3 085 \$ l'année précédente. Marie précise que le montant comprend notamment des frais de 8,70 \$ par personne pour 250 personnes.
- Romane indique qu'elle transmettra le montant par message texte aux membres.
- Émile demande des précisions concernant les dépenses devant faire l'objet d'un vote. Jude rappelle que toute dépense de 500 \$ ou plus doit être soumise au vote des membres.

Vote : 9 pour, 0 contre. La dépense est approuvée à l'unanimité.

2. Les autobus pour la Frosh:

- Marie informe les membres d'une augmentation du coût des autobus pour la Frosh. Romane précise avoir négocié avec le fournisseur, ce qui a permis de réduire le montant initial d'environ 700 \$.
- Cette réduction a notamment été rendue possible en prévoyant un seul départ à 22 h, plutôt que deux heures de départ distinctes. Un total de cinq autobus assurera le transport à l'aller et au retour.
- Romane indique que le coût total s'élève à 3 749,18 \$ cette année, comparativement à 3 441 \$ l'année précédente.

Vote : 9 pour, 0 contre. La dépense est approuvée à l'unanimité.

3. La police d'assurance pour cette année

- Il est précisé que l'ensemble des membres a eu l'occasion de prendre connaissance de la police d'assurance avant la rencontre.
- Marie explique que celle-ci offre notamment une protection en matière de responsabilité civile, entre autres dans le cadre d'activités comme la Frosh. Elle précise que la couverture protège tant les membres de l'exécutif que les participants aux activités. La police comprend également une couverture liée aux activités de commerce électronique de l'AED.
- Le coût de la police d'assurance pour l'année s'élève à 2 191 \$.

Vote : 9 pour, 0 contre. La dépense est approuvée à l'unanimité.

4. Salle GGM

- Les membres discutent des dépenses prévues pour la tenue du GGM. Il est précisé que la réservation de la salle est liée au service de traiteur.
- Le coût estimé du service de traiteur pour 300 personnes s'élève à environ 35 000 \$, soit approximativement 116 \$ par personne. La location de la salle représente un coût supplémentaire de 3 500 \$.
- Mateo demande quel prix est envisagé pour la vente des billets. Il lui est répondu qu'il est encore trop tôt pour déterminer le prix des billets, puisque celui-ci dépendra notamment des commandites obtenues.

- Jude rappelle que l'objectif demeure de réduire autant que possible les coûts assumés par les étudiants.

Vote : 9 pour, 0 contre. La dépense est approuvée à l'unanimité.

3. Frosh: Nourriture pour la Frosh & DJ pour la Frosh

1. Nourriture:

Romane présente les options envisagées pour la nourriture lors de la journée à la plage de la Frosh. Elle indique avoir communiqué avec la même pizzeria que l'année précédente, une entreprise familiale de Gatineau, avec laquelle elle souhaiterait collaborer de nouveau.

- Une commande d'environ 125 grandes pizzas est initialement envisagée, pour un coût approximatif de 3 000 \$. Romane précise qu'un tarif réduit serait offert à l'AED et qu'aucun dépôt n'est exigé.
- Des aliments supplémentaires seront achetés séparément afin de répondre aux différentes restrictions alimentaires, notamment des options sans gluten et végétariennes.
- Jude demande si le nombre de pizzas envisagé est basé sur les quantités commandées l'année précédente et souligne qu'il y avait eu un surplus de pizzas. Romane indique qu'elle communiquera avec la pizzeria afin de préciser les quantités nécessaires.
- Amber souligne que les restrictions alimentaires devraient être demandées lors de la vente des billets, ce qui permettra de mieux prévoir les quantités et les options alimentaires requises.
- Maxime mentionne qu'il serait préférable de déterminer les quantités finales une fois le nombre de billets vendus connu. Romane indique toutefois qu'elle prévoit que les billets seront vendus en totalité.
- Mateo propose d'aller chercher lui-même la commande afin d'éviter les frais de livraison. Romane souligne toutefois qu'elle préférerait que les membres demeurent présents à la Faculté pour les préparatifs. Les frais de livraison sont de 250 \$, et Romane vérifiera s'il est possible de les réduire ou de les éviter.

2. DJ pour la Frosh

- Romane indique avoir communiqué avec le DJ ayant participé au GGM. Puisque les discussions ont débuté le jour même de la rencontre, davantage d'informations, notamment concernant le prix, seront communiquées ultérieurement.

- La possibilité de négocier une entente globale est également soulevée afin de retenir les services du même DJ pour plusieurs événements au cours de l'année, notamment la Frosh, le GGM, le bal des finissants, l'Halloween et d'autres événements d'envergure. Une telle entente pourrait permettre à l'AED d'obtenir un tarif préférentiel.
- Le prix demeure à confirmer.
- Romane indique finalement qu'elle transmettra un document Google collaboratif dans lequel les membres de l'AED et les responsables de la Frosh pourront proposer des chansons pour la programmation musicale de la semaine.

3. Photograph/videograph:

- Romane présente les modalités concernant les services de photographie et de vidéographie pour la Frosh. Aucun dépôt n'est requis au moment de la réservation. Un paiement correspondant à 40 % du montant total sera toutefois exigé deux semaines avant la Frosh.
- Le montant total comprendra notamment les services du photographe, du vidéaste ainsi que les frais de déplacement.
- Il est également prévu que des photographes de FTX Radio soient présents durant la Frosh. Leur couverture adoptera une approche plus spontanée et décontractée, notamment avec une esthétique de type « digicam », afin de capter l'ambiance et les moments naturels de la semaine.
 - Amber précise que l'objectif de l'équipe de photographie de FTX Radio est plus largement de mettre une ressource à la disposition des associations étudiantes, afin de leur permettre de documenter leurs événements et de capter les moments importants de la vie étudiante à Fauteux.

4. Vote pour la demande d'appel de Samuel Feldman

Maxime informe les membres qu'à la suite du refus initial de la demande d'accréditation, Samuel Feldman lui a transmis une demande d'appel par courriel. Les membres confirment avoir eu l'occasion de prendre connaissance de cette demande avant la rencontre.

Maxime indique avoir effectué des démarches supplémentaires afin d'obtenir des précisions quant aux enjeux soulevés par la demande d'appel. Il a notamment consulté Daniela et participé, avec Aidan et Marie, à une rencontre avec la doyenne afin de lui présenter la situation et les informations transmises par Samuel.

Il est rapporté que la doyenne a rappelé que l'AED demeure indépendante dans ses décisions en matière d'accréditation, tout en invitant les membres à considérer les répercussions que la décision et, particulièrement, les motifs invoqués à son soutien pourraient avoir sur les étudiants, l'AED et la Faculté.

Les membres discutent également de la possibilité que Samuel exerce différents recours à la suite de la décision de l'AED. Il est notamment question des mécanismes institutionnels disponibles en matière de droits de la personne et de discrimination.

Maxime fait état de démarches effectuées auprès de l'association représentant les étudiants du Moyen-Orient afin de mieux comprendre son mandat et certaines affiliations présentées sur ses plateformes. Il rapporte que sa présidente lui a expliqué que l'association se veut régionale et inclusive des différentes communautés provenant des régions représentées, notamment des étudiants issus de diverses communautés religieuses. Elle s'est également montrée ouverte à l'organisation d'activités représentant davantage cette diversité.

Les membres discutent de la distinction entre cette association et la volonté exprimée par certains étudiants juifs de disposer d'une association distincte représentant spécifiquement leur communauté et leurs intérêts.

Aidan revient sur la rencontre avec la doyenne et souligne l'importance de considérer la manière dont les motifs de la décision initiale pourraient être perçus à l'extérieur de l'AED, notamment quant à l'application uniforme des critères d'accréditation entre les différentes associations étudiantes. Il estime qu'un maintien de la décision fondé sur les mêmes motifs pourrait être interprété comme l'application d'un double standard.

Les membres discutent ainsi de la nécessité de s'assurer que les mêmes critères et exigences soient appliqués de manière cohérente et équitable à toutes les demandes d'accréditation.

Maxime précise que certaines préoccupations ayant motivé la décision initiale concernaient notamment des liens ou affiliations externes présentés dans la demande. À la lumière des informations obtenues depuis, les membres discutent de la pertinence de réexaminer ces éléments et de permettre à Samuel de fournir les nouveaux faits et précisions qu'il affirme pouvoir présenter.

Chloé soulève la question de savoir si les préoccupations initiales pourraient être résolues par l'adoption et l'application uniforme de règles concernant la promotion d'organisations ou de liens externes par l'ensemble des associations accréditées.

Amber demande si le fait d'accueillir l'appel pourrait contribuer à maintenir ou à améliorer la relation entre l'AED et les étudiants juifs. Aidan indique qu'à son avis, la relation demeure actuellement récupérable.

Les membres conviennent qu'une nouvelle rencontre avec Samuel permettrait de lui donner l'occasion de répondre plus précisément aux préoccupations soulevées et permettrait à l'AED de réexaminer la demande à la lumière d'un dossier plus complet.

Huis clos

- Maxime propose la tenue d'un huis clos. La proposition est appuyée par Mateo. Aucune opposition n'est soulevée.
- Jude rappelle aux membres le caractère confidentiel des discussions tenues à huis clos et précise que leur contenu ne doit pas être communiqué à l'extérieur de celui-ci.

Le huis clos prend fin.

Vote sur la demande d'appel

- À la suite des discussions, les membres procèdent au vote sur la demande d'appel de Samuel Feldman.
- Le résultat est initialement comptabilisé à 8 voix pour sur 9, la connexion Internet de Mateo ayant été interrompue au moment du vote. Mateo confirme par la suite son vote favorable.

Résultat final : 9 pour, 0 contre.

La demande d'appel est accueillie à l'unanimité.

5. Renouvellement des accréditations des associations reportées lors de la réunion du 29 juin

A. Le Doute raisonnable

- Les membres reviennent sur le renouvellement de l'accréditation du Doute raisonnable, dont la décision avait été reportée lors de la réunion du 29 juin.
- Il est indiqué que l'association a trouvé une solution concernant sa structure interne et qu'une personne occupe désormais le poste de rédacteur ou rédactrice en chef.
- Jude soulève toutefois certaines questions concernant la présidence de l'association, notamment le fait que la personne désignée à ce poste aurait obtenu son diplôme il y a deux ans.
- Afin de permettre de clarifier la situation et de s'assurer que l'association satisfait aux exigences d'accréditation, les membres conviennent de reporter la décision de deux semaines supplémentaires.

- Amber indique qu'elle est disposée à soutenir davantage le Doute raisonnable sur le plan des communications et à promouvoir ses activités et initiatives autant que possible afin de favoriser sa visibilité auprès de la communauté étudiante.

B. ADIUO

- Les membres discutent ensuite du renouvellement de l'accréditation de l'ADIUO.
- Il est expliqué qu'à la suite d'une période de transition au sein de l'association, une nouvelle structure de coprésidence a été mise en place.
- **Aucune opposition au renouvellement de l'accréditation n'est soulevée. L'accréditation est renouvelée.**

6. Bourse Woods

- Marie-France fait le point sur la Bourse Woods, remise annuellement dans le cadre du concours concerné.
- Lors du traitement du paiement pour l'année en cours, il a été constaté qu'un paiement relatif à une édition antérieure de la bourse n'avait pas été versé au récipiendaire, soit Jude.
- Marie-France précise que les pièces justificatives permettant de confirmer la situation sont conservées dans les dossiers de l'AED sur Google Drive.
- Il est convenu que le versement dû à Jude sera effectué au cours des prochaines semaines afin de régulariser la situation.

7. Dynamique du conseil exécutif (Huis clos)

- Jude propose la tenue d'un **huis clos** afin de discuter de la dynamique au sein du conseil exécutif. La proposition est appuyée par Émile.
 - Aucune opposition n'est soulevée.
 - Les discussions se poursuivent à huis clos.

8. Transmission des points pour l'ordre du jour

- Amber demande que, pour les prochaines réunions, les membres du conseil exécutif lui transmettent par courriel les points qu'ils souhaitent ajouter à l'ordre du jour au moins deux jours avant la tenue de la réunion.
- Cette façon de procéder permet de préparer et d'organiser l'ordre du jour à l'avance.

9. Clôture de la réunion

- Jude propose la clôture de la réunion. La proposition est appuyée par Chloé.

Amber Diodati

Vice-présidente aux communications